



## **Episode N°2 : Les Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes**

1920-2020, cent ans d'action de Vie Féminine pour les femmes et par les femmes

**En 1920, la Fédération des Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes est fondée pour unifier les ligues de femmes, qui prennent de plus en plus d'importance au sein des Œuvres Sociales Chrétiennes Féminines...**

La Fédération se compose de deux branches : les Kristene Arbeidersvrouwen (KAV) en Flandre et les Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes (LOFC) francophones, qui deviendront plus tard Vie Féminine. Les Ligues vont se structurer progressivement, et finiront par absorber les différents services du Secrétariat Général des Œuvres Sociales Chrétiennes Féminines (cercles d'étude, secrétariats populaires, cours ménagers, consultations de nourrissons, mutuelles d'entraide féminine...).

L'action des LOFC s'adresse à toutes les femmes du monde ouvrier, mais elle est particulièrement appréciée par les épouses au foyer. En effet, les LOFC proposent une formation sociale, morale et religieuse tournée vers l'objectif que chaque femme puisse se consacrer entièrement à sa « vocation » d'épouse et de mère. Les Ligues informent aussi les affiliées sur les organisations d'aide socio-économique et sur la législation sociale.



### **Le statut des LOFC en débat**

Jusque dans les années 1930, le statut des Ligues féminines au sein du monde catholique et du monde ouvrier fait encore l'objet de vifs débats. D'une part, la concurrence de la Fédération des Femmes Catholiques Belges (FFCB), créée en 1914 par le cardinal Mercier, remet en cause le principe d'une organisation s'adressant aux femmes de milieu ouvrier, lui opposant un modèle destiné à toutes les chrétiennes. D'autre part, les Ligues refusent de n'être qu'une simple section féminine de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens (LNTC), et revendiquent leur autonomie.

À la fin des années 1920, l'importance de mener un travail éducatif au sein d'un groupe socialement homogène (le milieu ouvrier, le monde paysan...) est finalement reconnue par le nouvel archevêque Joseph-Ernest Van Roey, ouvrant la voie au développement de l'Action catholique dite spécialisée. Dans le

même temps, les évêques, préoccupés par l'unité des catholiques belges, interviennent pour limiter le rôle politique des associations ouvrières. L'action sociale catholique et l'apostolat sont définis comme les deux objectifs prioritaires des mouvements.

Après le décès de Victoire Cappe en 1927, les Ligues féminines choisissent de s'inscrire dans ce nouveau modèle, sous l'action de la présidente des KAV, Maria Baers, et de l'aumônier, l'abbé Jan Belpaire. En tant qu'organisation d'Action catholique spécialisée, leur action se centre sur leur mission religieuse et le contrôle épiscopal se renforce. Les KAV-LOFC sont incorporées à la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens, qui s'oriente elle aussi vers une action plus éducative. Pour autant, la tension entre revendication d'autonomie du mouvement ouvrier et contrôle de la hiérarchie ecclésiale ne disparaîtra pas complètement.

Juliette Masquelier

---

## **P.-S.**

Merci à Julien Tondeur, du CARHOP, pour son aide précieuse dans la recherche des images d'archives qui illustrent cette page.